

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021**

Délibération n° :

DL 37/2021

Objet :

Nouveaux statuts et
approbation du plan de
développement de la
SEMARDEL

L'an deux mil vingt et un,

Le lundi 11 octobre 2021,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERCHON (titulaire CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- Mme DUMAS (titulaire – CPS)
- M. ESCANDE (suppléant – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC)
- M. LANGLOIS (titulaire – CPS)
- M. LARDIERE (titulaire – CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)

Avaient donné pouvoir :

Mme GELOT (titulaire – CPS) a donné pouvoir à Monsieur DELAGNEAU (titulaire – CPS) ; Mme HAMON (titulaire – CPS) a donné pouvoir à Monsieur VIGIER titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) a donné pouvoir à Monsieur GILBON (titulaire – CPS).

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire – CPS) ; M. SAUSSOL (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 04/10/2021

EN EXERCICE : **41**
PRESENTS : **29**
VOTANTS : **32**

Délibération n°DL37/2021
Modifications des statuts et approbation du plan de développement
de la SEMARDEL

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1524-1,

Vu l'article L225-96 du Code de commerce,

Vu les statuts de la Société d'Economie Mixte d'Actions de la Revalorisation des Déchets et des Energies Locales (SEMARDEL) établis le 9 novembre 1984 et modifiés par l'assemblée générale extraordinaire,

Vu le pacte d'actionnaires entré en vigueur le 05 novembre 2020,

Vu la délibération DL01/2020 en date du 4 février 2020 portant approbation du nouveau pacte d'actionnaires de la SEMARDEL,

Vu la délibération n°DL50/2020 en date 21/09/2020 désignant Monsieur Christian LECLERC comme représentant du SIOM au conseil d'administration de la SEMARDEL,

Vu les modifications des statuts et le Plan de développement de la SEMARDEL proposés,

Vu la note de présentation,

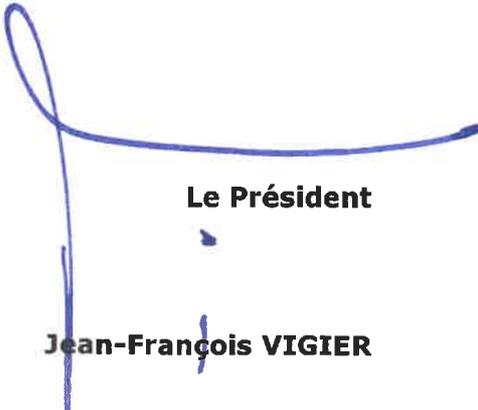
Considérant, l'obligation de donner mandat au représentant du SIOM à la SEMARDEL pour se prononcer sur les modifications des statuts qui seront votés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire,

Considérant, l'intérêt du Plan de développement et de son plan d'affaires associé proposés qui répondent à une exigence du Pacte d'actionnaires,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les statuts modifiés de la SEMARDEL,
- **Donne mandat** à Monsieur Leclerc Christian, pour siéger à l'assemblée Générale Extraordinaire de la SEMARDEL afin de se prononcer en faveur de l'actualisation des statuts,
- **Prend acte** du Plan de développement et de son plan d'affaires associé, qui sera annexé au Pacte d'actionnaires.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **19 OCT. 2021**

Affichée le : **19 OCT. 2021**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL37_2021
Date de la décision:	2021-10-11 00:00:00+02
Objet:	Nouveaux statuts et approbation du plan de développement de la SEMARDEL
Classification matières/sous-matières:	1.7
Identifiant unique:	091-200062321-20211011-DL37_2021-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20211011-DL37_2021-DE-1-1_0.xml	text/xml	2293
nom original:		
Annexe DL 37 Conversion énergétique par gazéification.pdf	application/pdf	1014701
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20211011-DL37_2021-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	1014701
nom original:		
Annexe DL 37 Frise temporelle Plan de developpement 2021 2025 CS 040521.pdf	application/pdf	67174
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20211011-DL37_2021-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	67174
nom original:		
Annexe DL 37 Les enjeux de maîtrise foncière.pdf	application/pdf	1686869
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20211011-DL37_2021-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	1686869
nom original:		
Annexe DL 37 Plan d'affaires Cfi 040521 + CA 110521.pdf	application/pdf	716354
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20211011-DL37_2021-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	716354
nom original:		
Annexe DL 37 plan de developpement 2021 2025 CS 040521.pdf	application/pdf	435250
nom de métier:		